

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

AVIS PUBLIC

DEMANDES D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, que lors de la prochaine assemblée du Conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville qui se tiendra le 22 novembre 2021 à 19h, à l'Hôtel de Ville situé au 351, rue Turgeon où via un enregistrement sur le site internet, selon l'évolution de la situation en lien avec la COVID-19, le conseil municipal statuera sur les demandes d'autorisation d'usage conditionnel suivantes :

- Propriété du 156, chemin du Vallon, lot 4 685 296 du cadastre du Québec
 Autoriser l'usage d'une résidence de tourisme, selon les dispositions du
 règlement 374-2004 concernant les usages conditionnels et du règlement
 364-2004 concernant le zonage;
- Propriété du 74, rang du Lac Vert, lot 4 686 003 du cadastre du Québec

 Autoriser l'usage d'une résidence de tourisme, selon les dispositions du règlement 374-2004 concernant les usages conditionnels et du règlement 364-2004 concernant le zonage;

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande. Les citoyens pourront transmettre leur question ou commentaire par courriel à l'adresse suivante da@ville.hebertville.ac.ca ou encore par écrit à l'attention de Mme Carolle Perron au 351, rue Turgeon, Hébertville (QC) G8N 1S8.

DONNÉ À HÉBERTVILLE, ce 3º jour de novembre deux mille vingt et un.

Carolle Perron
Directrice générale
par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Carolle Perron, directrice générale par intérim, résidant à Chicoutimi, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication aux endroits suivants: Hôtel de Ville, au bureau de poste ainsi que sur le site internet municipal et ce en date du 3 novembre 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 31ème jour de novembre deux mille vingt et un.

Carolle Perron Directrice générale par intérim